

Vert & Bleu

Le magazine de
la Communauté
de Communes
du Bassin
de Marennes

N°70

Octobre
Novembre
Décembre
2022

P.6

8,5 millions d'euros pour la rénovation de l'habitat



DR

Continuer à dynamiser le territoire



DR

Après trois programmes de rénovation de l'habitat qui nous ont permis de rénover plus de 400 logements depuis 2007, la Communauté de Communes lance un nouveau dispositif avec les Communes, afin de rénover 460 nouveaux logements en cinq ans.

L'objectif est de vous permettre d'habiter sur le Bassin de

Marennes, que vous soyez primo-accédant, propriétaire dans un logement ancien, ou locataire à la recherche d'un loyer accessible. Il s'agit aussi de réinvestir dans les centres-bourgs, en y favorisant le logement mais aussi les commerces de proximité.

Les 8,5 millions d'euros d'aides, dont 76% par l'Agence nationale de l'habitat, généreront plus de 10 millions d'euros de travaux qui offriront des retombées économiques non négligeables pour les entreprises du bâtiment et l'emploi local.

Ce sont des programmes comme celui-là qui peuvent enclencher une nouvelle dynamique pour notre territoire, que nous cherchons à développer. Mais il convient de ne pas le faire n'importe comment. C'est pourquoi les enjeux environnementaux, sociaux et économiques sont pris en compte dans le nouveau Schéma de Cohérence Territoriale en cours de révision.

Il nous faut avoir une gestion économe de l'espace, nous adapter aux risques littoraux, préserver et valoriser notre cadre de vie ainsi que nos activités économiques traditionnelles qui font l'identité de notre territoire.

À tout cela nous travaillons, pour faire en sorte que le Bassin de Marennes soit attractif pour les familles, les jeunes et les moins jeunes, et les entreprises.

Le Président
Patrice BROUHARD

Communauté de Communes du Bassin de Marennes
10 rue du Maréchal Foch - BP 50 028 -
17320 Marennes-Hiers-Brouage
Tél. 05 46 85 98 41 - Fax. 05 46 85 54 41
Email: contact@bassin-de-marennes.com
Horaires : lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14 à 17h,
mardi et vendredi de 9h à 12h
www.bassin-de-marennes.com
Directeur de la publication : Patrice Brouhard
Comité de rédaction : Alain Bompard, Jean-Michel Bouzon,
Béatrice Ortega, Joël Papineau, Guy Proteau, François Servent
Coordination et rédaction : Olivier Thimonier
Conception maquette et mise en page : RC2C
Impression : Imprimerie IRO
Crédits photographiques : CDC sauf mentions
N°ISSN 1624-477X dépôt légal décembre 2007 - Tirage 8 600 exemplaires



DR

sommaire

p 3 ici et maintenant

- Une saison touristique satisfaisante
- Aide au numérique : les dates

p 4 à voir, à savoir

- SCoT : un projet d'aménagement sur 20 ans
- Aider les aidants, pierres angulaires du maintien à domicile
- 8,5 millions d'euros pour la rénovation de l'habitat

p 8 Protéger l'environnement

- Enquête sur le vison d'Europe

p 9 Grandir ensemble

- Les jeunes au Québec l'été dernier
- De nouveaux ateliers pour les collégiens
- Réouverture de l'accueil parents-enfants

p 10 Paroles d'élus

p 11 Agenda



Suivez toute l'actualité de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes sur www.facebook.com/cdc.bassin-demarennes



www.twitter.com/CdC_marennes



© Cité de l'Huitre

Belle fréquentation estivale à la Cité de l'Huitre à Marennes.

Forum du tourisme durable : 2^e édition !

L'Office de Tourisme de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes organise, le 16 novembre prochain, la deuxième édition de son Forum du tourisme durable, au Château d'Oléron. Dédicée aux professionnels du tourisme et à tous les acteurs impliqués dans ce secteur, cette journée sera ponctuée d'échanges et de rencontres sur les thématiques du tourisme, du management, du développement durable...



Emrick Herbaut
 e.herbaut@marennes-oleron.com
 Tél. 06 70 71 38 43

Après deux saisons chamboulées par l'épidémie de Covid-19, le Bassin de Marennes et l'île d'Oléron ont retrouvé un niveau de fréquentation d'avant la crise sanitaire.

Dès le printemps, la météo favorable et le retour de la clientèle étrangère ont auguré d'une bonne saison à venir. Et, effectivement, malgré des épisodes caniculaires et une sécheresse historique, celle-ci fut globalement satisfaisante.

Les deux premières semaines de juillet furent plutôt calmes, mais la tendance s'est inversée dès le week-end prolongé du 14 juillet, avec un pic au mois d'août où les

touristes sont venus nombreux. Avec cette météo ensoleillée, les activités nautiques ont été particulièrement plébiscitées, aux dépens des sites de visite, mais la plupart s'en sortent plutôt bien.

La saison a été marquée par le retour de la clientèle étrangère et une évolution des attentes avec une demande accrue d'activités de plein air. Le manque de pouvoir d'achat s'est aussi fait ressentir

puisque la consommation n'a pas toujours été au rendez-vous. Autre bémol: le manque de personnel, qui a parfois limité les jours d'ouverture de certains restaurants.

Notons qu'une saison touristique n'est pas qu'une saison estivale, puisque l'objectif est de pouvoir proposer un tourisme à l'année. Le mois de septembre a ainsi présenté de beaux résultats.

Aide au numérique: les dates

La conseillère numérique du CIAS vous aide à prendre en main les outils numériques du quotidien. Un service gratuit !

Ateliers numériques collectifs

À la Maison des Initiatives et des Services, et au Local Jeunes de Marennes, de 9h à 12h.

- utiliser sa messagerie électronique : 9 nov.
- naviguer sur la toile : 26 oct.
- sauvegarder et stocker ses dossiers : 27 oct. / 30 nov.
- communiquer en visioconférence : 17 nov. / 7 déc.
- imprimer et partager ses photos : 1^{er} déc. / 21 déc.
- réseaux sociaux, quésaco ? : 15 déc. / 11 janv.

Mini-ateliers smartphone

Au Local Jeunes de Marennes, de 10h à 11h30.

- installer/désinstaller une appli(cation) : 19 oct.
- scanner avec son mobile : 16 nov.
- appareil photo & capture d'écran : 23 nov.
- applis utiles au quotidien : 14 déc.

Accompagnements individuels

5 à 10 séances maximum d'1h30 par personne.

- à la Maison des Initiatives et des Services et au Local Jeunes de Marennes : lundi après-midi, mardi matin, vendredi matin.
- dans les mairies :

	Nieulle-sur-Seudre 9h30 à 12h30	Saint-Sornin 13h30 à 16h30	Bourcefranc-Le Chapus 9h30 à 12h30	Saint-Just-Luzac 13h30 à 16h30
18 oct.	X	X		
25 oct.			X	X
8 nov.	X	X		
15 nov.			X	X
22 nov.	X	X		
29 nov.			X	X
6 déc.	X	X		
13 déc.			X	X
20 déc.	X	X		



Muriel Coirier
 Tél. 06 15 38 53 22
 conseiller-numerique@bassin-de-marennes.com

SCoT: un projet d'aménagement sur 20 ans

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est en cours de révision. L'occasion pour les élus et les habitants de définir la stratégie d'aménagement du territoire pour les vingt prochaines années, avec un enjeu de taille: nous adapter au dérèglement climatique.



Léco-quartier de la Marquina à Marennes, une nouvelle façon d'aménager.

Le SCoT est un document d'urbanisme élaboré à l'échelle intercommunale. Sur notre territoire, il couvre les CdC du Bassin de Marennes et de l'Île d'Oléron, qui l'ont confié au Pôle Marennes Oléron.

Des enjeux environnementaux plus prégnants

Le précédent SCoT date de 2005. Devenu obsolète notamment au vu de la réglementation et des enjeux environnementaux, un nouveau SCoT devra être adopté en 2023, auquel devront se conformer les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des Communes.

Comme le propose le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), document clef [voir la plaquette de présentation], ce nouveau SCoT sera plus exigeant sur la préservation des ressources environnementales, sur l'amélioration de la qualité paysagère des aménagements, et sur les réponses spécifiques à apporter aux besoins des habitants.

Urbaniser différemment

Ce nouveau projet prône un urbanisme qui doit permettre aux habitants d'habiter, de

travailler, de se déplacer sur nos territoires, tout en limitant la consommation d'espaces naturels, en respectant les paysages pour préserver leur caractère authentique, et en favorisant les activités économiques respectueuses de l'environnement.

Il propose aussi d'habiter différemment pour réduire l'artificialisation des sols, en réinvestissant les centres-bourgs, en développant les commerces de proximité, en développant les mobilités douces, et en préservant la nature en ville.

Adapter nos activités

Il rend impérieuse la nécessité d'anticiper les effets du changement climatique, notamment en préservant la ressource en eau, ou en intégrant cette donnée dans la gestion du littoral et du trait de côte exposés aux risques d'érosion et de submersion.

Enfin, le PADD souhaite conforter les activités économiques traditionnelles telles que l'ostréiculture, la pêche, le tourisme... tout en limitant leur impact sur l'environnement, « outil de travail » exceptionnel dont la préservation permettra de pérenniser des activités pourvoyeuses de richesses et d'emplois.

Concertation

Vous pouvez adresser vos observations, commentaires et propositions par courrier postal ou à scot@marennes-oleron.com

Réunions publiques:

- mardi 25 octobre à 18h à la Maison des Initiatives et des Services - 22-24, rue Dubois Meynardie, 17320 Marennes-Hiers-Brouage.
- jeudi 27 octobre à 18h à la CdC de l'Île d'Oléron - 59, route des Allées, 17310 Saint-Pierre-d'Oléron.



Pôle Marennes Oléron
22-24, rue Dubois Meynardie
17320 Marennes-Hiers-Brouage
www.marennes-oleron.com/scot-2
Tél. 05 46 47 49 71
scot@marennes-oleron.com



Aider les aidants, pierres angulaires du maintien à domicile



© Adobestock

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale a accueilli en septembre dernier le Bus de Léa, espace d'information et d'orientation pour les aidants. L'occasion de faire un point sur les difficultés rencontrées par ces personnes et de parler des solutions qui leur sont proposées.

Un « aidant » est une personne qui s'occupe régulièrement et à titre non-professionnel d'un proche malade, handicapé ou vieillissant. Si l'on estime leur nombre à une personne sur cinq en France - 3 000 sur le Bassin de Marennes -, on peut aussi considérer que nous sommes tous concernés, ne serait-ce que pour accompagner la fin de vie de nos parents.

Absence de reconnaissance

On ne naît pas aidant mais on le devient, par la force des choses. Beaucoup de personnes sont d'ailleurs des aidants qui s'ignorent. S'ils n'ont pas de statut juridique, les aidants jouent pourtant un rôle primordial dans le maintien à domicile des personnes dépendantes. Mais ils se retrouvent souvent seuls à gérer les problèmes auxquels ils font face, et de l'aveu d'un grand nombre: c'est un véritable parcours du combattant.

Le besoin de répit

N'étant pas des professionnels, les aidants font comme ils peuvent, souvent aux dépens de leur vie personnelle. Il leur est parfois difficile de concilier vie professionnelle et rôle d'aidant, de prendre du temps pour eux (sorties, sport, amis...), ou de partir en vacances. Il leur faut aussi faire des démarches administratives ou des demandes d'aides financières qui ne sont pas toujours évidentes à réaliser faute de temps. Aussi, leur principal besoin est-il le répit.

Des solutions pour souffler

Pour souffler un peu, l'aidant peut par exemple faire appel à une aide à domicile ou auxiliaire de vie, recourir à un accueillant familial agréé, bénéficier du congé d'aidant (un an dans sa vie) indemnisé trois mois (par la CAF ou la MSA), ou mobiliser une aide du Département pour un accueil temporaire en EPHAD [lire ci-contre], sans oublier les vacances aidant/aidé facilitées par le Réseau Vacances Répit Famille ou des associations comme France Alzheimer.

Des interlocuteurs pour conseiller

Il existe de nombreuses structures spécialisées à même d'informer et d'accompagner les aidants, comme ISTF17 sur les mesures de protection (tutelle, curatelle...) ou certaines démarches administratives (bancaires, immobilières, juridiques...), Diapasom pour les solutions auditives, ou encore l'Association des Paralysés de France, France Parkinson... L'agence Soliha peut quant à elle trouver des solutions pour financer des travaux d'adaptation du logement [lire p.6].

La liste est longue. Pour en savoir plus et être orienté vers les bonnes structures, le mieux est encore de contacter le service autonomie de la Délégation territoriale du Département de la Charente-Maritime, qui oriente les aidants en fonction de leurs besoins.

Accueil possible à l'EPHAD de Marennes

Peu utilisés par les aidants, l'accueil de jour (de 10h à 16h) et l'accueil temporaire (de quelques jours à six mois) peuvent être des solutions pour permettre à l'aidant de souffler. L'aidé bénéficie alors des compétences de professionnels : infirmier, aide-soignant, ergothérapeute, psychologue.

Groupe de soutien

De plus en plus isolés au fil du temps, les aidants peuvent se rapprocher d'un Café des aidants pour partager leurs expériences avec d'autres en présence de professionnels. Sur le Bassin de Marennes, un groupe de soutien mobilisant une psychologue, une professionnelle du bien-être formée à la sophrologie... sera prochainement créé.



Florence Dormieu
Coordonnatrice Autonomie
Marennes Oléron
Délégation Territoriale Rochefort -
Aunis Sud - Marennes - Oléron
Tél. 05 46 85 09 87
florence.dormieu@charente-maritime.fr



CIAS du Bassin de Marennes
23, rue Dubois Meynardie -
17320 Marennes-Hiers-Brouage
Tél. 05 46 85 75 43
cias@bassin-de-marennes.com



8,5 millions d'euros pour la rénovation de l'habitat

La Communauté de Communes et les six Communes du Bassin de Marennes lancent un important programme d'aides à la rénovation, avec notamment comme objectif de produire de nouveaux logements afin de revitaliser les centres-bourgs. 8,5 millions d'euros seront mobilisés sur cinq ans.



La rénovation de l'habitat et les réaménagements urbains, contribuent à l'attractivité des centres-bourgs.

Il n'est pas toujours évident de trouver à se loger sur le Bassin de Marennes. Notre territoire a pourtant de nombreux atouts : des prix à l'accession plus faibles que chez nos voisins, une situation géographique au centre de plusieurs bassins d'emploi, des espaces naturels remarquables.

Des logements anciens

Mais nombre de logements sont dégradés et nécessitent d'importants travaux. Une partie du marché est captée par des ménages retraités issus d'autres territoires au pouvoir d'achat supérieur aux habitants locaux, notamment primo-accédants.

Le parc locatif est quant à lui insuffisant. La concurrence des locations saisonnières, la quasi-absence de dispositifs de défiscalisation, ou l'absence d'obligation de produire des logements aidés¹, n'incitent pas à la création de logements pour les ménages aux revenus modestes.

Ainsi, au cours des dernières décennies, le développement urbain s'est fait par une production neuve de logements individuels pavillonnaires en périphéries des agglomérations, contribuant à la dévitalisation et à la perte d'attractivité progressive des centres-bourgs, avec notamment des logements vacants.

Inverser la tendance

Nos collectivités ont donc décidé de lancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU), afin de valoriser le marché de l'acquisition dans l'ancien, de faciliter l'accession à la propriété des ménages aux revenus modestes, et de réinvestir les logements vacants et/ou dégradés en centres-villes et centres-bourgs.

Sur l'ensemble du territoire, des aides seront attribuées aux propriétaires occupants ou bailleurs pour rénover leur logement, notamment grâce à des travaux d'économies d'énergie, ou encore pour adapter leur habitation au vieillissement ou au handicap afin de permettre leur maintien à domicile.

Dans les centres-bourgs², le dispositif sera renforcé par des aides complémentaires en cas de création de logements locatifs conventionnés. Quatre Communes³ ont souhaité aller encore plus loin en majorant les aides en cas de remise en service d'un logement vacant, de création d'un logement dans un immeuble stratégique (changement d'usage), de rénovation de la façade, ou de mise en location du logement via un opérateur social [lire ci-contre].

Un effort collectif de revitalisation des centres-bourgs

Voilà pour le volet habitat. Mais la redynamisation des centres passe aussi par la réhabilitation des espaces publics et l'installation de commerçants. D'où l'action des Communes : réaménagement de la place de l'église à Saint-Sornin (en 2017), plan pluriannuel pour requalifier la voirie et créer des pistes cyclables à Bourcefranc-Le Chapus, création d'une maison de santé (en cours) et déplacement de la mairie à côté de la médiathèque au Gua, réaménagement de la place centrale et création d'une halle commerciale à Saint-Just-Luzac, construction d'une nouvelle école maternelle à Nieulle-sur-Seudre (en 2022).

La ville de Marennes-Hiers-Brouage, pôle de centralité du Bassin de Marennes avec de nombreux services, poursuit quant à elle le réaménagement de son centre-ville. Elle a mis en place une stratégie de revitalisation commerciale avec notamment la location/sous-location de locaux pour attirer de nouveaux commerces. Lauréate du dispositif « Petite Ville de Demain » qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants, elle trouvera là un levier supplémentaire d'action.

¹ Le Bassin de Marennes n'est pas soumis à l'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain qui oblige les communes à compter au moins 25 % de logements sociaux.

² Voir les périmètres des secteurs concernés sur www.bassin-de-marennes.com

³ Marennes-Hiers-Brouage, Saint-Just-Luzac, Saint-Sornin, Le Gua.

Enclencher un cercle vertueux

Ces mesures conjointes doivent permettre de donner un nouveau souffle aux centres-bourgs trop longtemps délaissés et enclencher un cercle vertueux : en préservant la valeur patrimoniale de ces quartiers, les collectivités espèrent attirer des investisseurs, rendre les centres-bourgs attractifs pour de nouveaux habitants (notamment des jeunes ménages), et inciter l'installation de commerçants trouvant là de nouveaux débouchés.

En investissant dans les centralités, elles entendent aussi maîtriser le développement de l'urbanisation consommateur d'espaces et favoriser les déplacements de proximité vecteurs de lien social et du bien vivre ensemble. Notons enfin qu'avec 8,5 millions d'euros d'aides sur cinq ans, l'OPAH-RU aura des retombées non négligeables pour l'artisanat local et l'emploi dans le bâtiment.

L'intermédiation locative : pensez-y

Vous êtes propriétaire et hésitez à mettre votre bien en location ?

L'intermédiation locative vous permet, en signant une convention avec l'Anah, de confier votre bien à une agence immobilière sociale qui s'occupe de tout, le montant du loyer devant être modéré.

Le dispositif comprend une assurance « loyer impayé » ainsi qu'une assurance « dégradation de bien », et permet de bénéficier d'un avantage fiscal si vous êtes soumis à l'impôt sur le revenu.

L'OPAH-RU en résumé

Mise en place par la CdC, les Communes et l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

Mise en œuvre par l'agence Soliha, votre interlocuteur.

Bénéficiaires:

- **propriétaires occupants** très modestes et modestes, sous conditions de ressources,
- **propriétaires bailleurs**, sous conditions de ressources des locataires et d'application d'un loyer plafonné,
- **primo-accédants** à la propriété, sous conditions de ressources.

8,5 millions d'€
sur 5 ans de 2022 à 2026

- 6 470 150 € de l'Anah
- 1 386 300 € de la CdC
- 677 500 € des Communes



Des aides à la rénovation pour stimuler l'acquisition de biens, notamment par les primo-accédants.



Soliha,
Tél. 05 46 07 49 99
contact.charentemaritime@soliha.fr

Permanences sur RDV
les 1^{ers} et 3^{es} lundis du mois:

- de 10h à 12h à la Communauté de Communes - 10 rue du maréchal Foch - 17320 Marennes-Hiers-Brouage,
- de 13h30 à 15h30 à la médiathèque du Gua - 13 rue Samuel Champlain - 17600 Le Gua



À savoir

Sur le Bassin de Marennes :

776

logements sont vacants. 80% d'entre eux sont en moyen, voire en mauvais état.

499

logements sont potentiellement indignes. 69% d'entre eux sont occupés par leurs propriétaires.

1 052

ménages consacrent plus de 40% de leurs revenus aux dépenses énergétiques.

42%

des propriétaires occupants sont éligibles aux aides. 50% si l'on compte les plus de 60 ans.

80%

des locataires sont éligibles au logement social.

Enquête sur le vison d'Europe

Le service Natura 2000 de la CdC lance une vaste opération de détection du Vison d'Europe sur le marais de Brouage. L'objectif: vérifier la présence de cette espèce protégée en voie d'extinction et si, tel est le cas, prendre en compte sa préservation dans la gestion du marais.



Le Vison d'Europe est reconnaissable par sa tâche blanche autour des lèvres.



DR

Le Vison d'Europe est un petit carnivore au pelage brun foncé – aux reflets pouvant être roussâtres – avec les pattes et la queue plus sombres. Il est caractérisé par une tache blanche sur les lèvres supérieure et inférieure.

Espèce semi-aquatique inféodée aux zones humides – étangs, marais, prairies humides – et aux bordures des cours d'eau, le Vison a des mœurs crépusculaires à nocturnes. En France, son aire de répartition s'étend sur seulement sept départements du sud-ouest, allant des Pyrénées-Atlantiques à la Charente-Maritime; les marais de la Charente restant l'un des derniers vrais bastions de l'espèce.

Une espèce en voie d'extinction

Le Vison d'Europe est le mammifère le plus menacé d'Europe. Protégé depuis 2007 sur l'ensemble du territoire national, il figure parmi les espèces d'intérêt communautaire prioritaires en vertu de la Directive européenne Habitats-Faune-Flore.

Depuis 2016, il est même classé « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge mondiale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), et depuis 2017 sur la liste française. Il s'agit du dernier stade avant de considérer l'espèce comme « éteinte dans la nature ».

Car de nombreuses menaces pèsent sur lui: la raréfaction de son habitat naturel du fait de la disparition de plus de la moitié des zones humides au cours du 20^e siècle en Europe et dans le monde à cause du drainage, de l'imperméabilisation, et de la fragmentation des espaces; l'expansion du Vison d'Amérique qui le concurrence; sa destruction du fait des collisions routières, du piégeage et de l'empoisonnement accidentels, des maladies liées notamment au Vison d'Amérique...

Des mesures de conservation

L'impératif de conservation du Vison d'Europe a amené la France à instaurer un troisième Plan National d'Actions (PNA) sur 2021-2031, avec cette fois-ci l'idée d'user de la réintroduction. En parallèle, un programme « LIFE Vison » a été lancé sur la période 2017-2022 sur le bassin de la Charente.

Celui-ci a permis de constater sa présence dans les marais de Rochefort et du côté de la Seudre, mais le mystère reste entier sur le marais de Brouage. Par conséquent, des opérations de détection vont être menées durant l'automne/hiver 2022-2023 sur l'ensemble du marais grâce à des pièges photographiques.

Coordonnées par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et financées par Natura 2000, ces opérations seront déployées côté Seudre l'année suivante.

En savoir plus

L'objectif est d'améliorer la connaissance sur les mœurs de ce petit mammifère dont on ne sait finalement pas grand-chose, d'autant qu'aucune amélioration des populations n'a été constatée malgré les trois plans nationaux.

Si le Vison d'Europe venait à être détecté sur le marais de Brouage, au-delà de l'intérêt patrimonial fort, cela permettra de mieux le prendre en compte dans la gestion du marais, notamment lors de travaux d'entretien du réseau hydraulique: curage, confortement des berges, réfection d'ouvrages...



Service Natura 2000
biodiversite@bassin-de-mareennes.com



Les jeunes au Québec l'été dernier



DR

10 adolescent(e)s du Bassin de Marennes et 13 de Breteuil-sur-Iton dans l'Eure (27) ont participé à un nouveau chantier jeunes à l'Île d'Orléans au Québec.

Ce nouveau chantier jeunes franco-phones s'inscrit dans la continuité des chantiers proposés chaque été par le CIAS. Après ceux menés sur le Bassin de Marennes et à Breteuil en 2021, c'est chez nos cousins d'outre-Atlantique que 23 adolescent(e)s ont poursuivi l'aventure.

Des travaux utiles

Ils ont fabriqué des bacs à marée (pas connus au Québec) pour inciter au ramassage des déchets sur la plage, sur laquelle ils ont mené par ailleurs une opération de nettoyage. Ils ont réalisé divers travaux d'accès au littoral, d'entretien d'espaces

verts (désherbage, débroussaillage, taille de haies...) et d'un sentier pédestre notamment. Autant d'actions qui visent à préserver et à valoriser l'environnement.

Des loisirs aussi

Après l'effort, ils sont partis à la découverte du patrimoine local, ont rencontré les habitants, goûtés les spécialités locales, assistés à un spectacle, profité de la piscine... et appris à jouer au baseball ! Ils ont bien sûr mené ces activités avec d'autres jeunes québécois, pour une expérience de vie dont ils se souviendront longtemps.

De nouveaux ateliers pour les collégiens

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale élargit toujours plus son offre à destination des collégiens, dans le cadre du nouveau Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) 2022-2023.

Destiné aux élèves du Collège de Marennes-Hiers-Brouage (de la 6^{ème} à la 3^{ème}), le CLAS permet aux jeunes de découvrir une activité en dehors du cadre scolaire, tout en acquérant des compétences diverses.

Projet Théâtre et intergénérationnel

Une initiation à la pratique théâtrale, à sa culture, à son vocabulaire, à ses métiers est proposée. Quelle que soit leur expérience ou leur niveau, les jeunes découvriront le plaisir de jouer, tout en participant à des temps d'échanges avec des aînés.



DR

Sciences, numérique et robotique

Les jeunes pourront construire des robots mBot pédagogiques, apprendre la programmation, utiliser la carte Makey Makey™ pour faire de la musique électronique, développer les capacités manuelles pour la construction d'une borne d'arcade...



Locaux Jeunes du Bassin de Marennes
locauxjeunes@bassin-de-marennes.com



Réouverture de l'accueil parents-enfants

Depuis le 13 septembre, l'accueil parents-enfants a rouvert ses portes à la Salle des fêtes de Saint-Sornin. Il s'agit d'un service gratuit, anonyme et sans inscription.

Marie, Audrey, Annie et Florence s'y relaient au fil des semaines et vous accueillent avec vos enfants ou petits enfants, pour que vous puissiez passer un moment convivial de jeu et d'échanges avec votre enfant et d'autres familles.

La salle est aménagée pour vous recevoir chaque mardi, en période scolaire, de 9h30 à 11h30. L'adresse : Salle des fêtes Éric Chabrierie - 10, rue de la Seigneurie - 17600 Saint Sornin.



Relais Petite Enfance du Bassin de Marennes

Émilie-Anne Rulin - Tél. 06 23 58 92 17
petiteenfance@bassin-de-marennes.com

Encore un bel été dans les Centres de loisirs

Entre sorties culturelles, activités nautiques et sensations fortes, les enfants du Bassin de Marennes ont pu profiter pleinement de leurs vacances sur le territoire : visite de château, parc d'attraction, catamaran, accrobranche, nuit dans les arbres...

Malgré la canicule, les équipes d'animation se sont données à fond pour que les enfants abordent la rentrée avec des souvenirs plein la tête.

Six séjours ont également été organisés pour les enfants de 4 à 5 ans et les 6 à 11 ans, autour de thématiques sportives, équestres, à la ferme, à la découverte du territoire...



Sortie bateau à Fort Boyard.

DR

Élu appartenant à la majorité



Patrice BROUHARD,
Président de la
Communauté de
Communes du Bassin
de Marennes

Richard Guérit: critiquer outrageusement pour exister

Au fil de ses tribunes dans le *Vert & Bleu*, Richard Guérit s'en prend systématiquement aux élus de la Communauté de Communes en recourant à l'insinuation et aux contre-vérités. Une méthode qui n'a d'autres objectifs que de se faire passer pour un opposant crédible.

M. Guérit se présente comme le chevalier servant du pouvoir d'achat. Mais c'est lui qui s'oppose à l'établissement de tarifs dégressifs pour les familles modestes à

l'école de musique! Avec lui d'ailleurs: plus d'école de musique! Les familles n'ont qu'à aller voir ailleurs.

Selon lui, la baisse de 5% du montant de la redevance d'ordures ménagères en 2019 serait une « fausse baisse » puisque « compensée par une baisse du nombre de ramassages » (*Vert & Bleu* n°68). C'est totalement faux. Et de rajouter: « plus vous triez, plus vous payez », ce qui est également faux puisque dès 2015 vous avez économisé jusqu'à 124 € annuels selon les foyers.

Je ne conteste pas que l'on puisse critiquer la politique de la Communauté de Communes (CdC), mais sa caricature de plus en plus grossière de l'élus qui prend l'argent des contribuables est indigne. Vos impôts permettent de financer des politiques publiques et des services dont vous bénéficiez: aides à l'habitat, maison de services au public, action sociale, accompagnement des familles et des jeunes, action culturelle et sportive, accueil d'entreprises créatrices d'emplois...

Ces services, mis bout à bout, font que notre territoire est attractif, sinon vivable pour ses

habitants, ce qui est d'autant plus nécessaire au moment où nous sommes touchés par une nouvelle augmentation du coût de la vie dont nous regrettons les effets sur le pouvoir d'achat. M. Guérit s'oppose. Mais qu'est-ce qu'il propose?

Il laisse insidieusement planer le doute sur les intentions des élus qui siègent à la CdC. Son absence à 10 conseils communautaires sur 22 depuis le début du mandat - soit 45% d'absentéisme - et aux 2/3 des commissions Développement économique, explique peut-être son ignorance des sujets, à moins que sa stratégie de dénigrement systématique des élus, et de Mickaël Vallet en particulier, ne relève tout simplement du pur calcul politique.

« Dénigrer, encore dénigrer, il en restera toujours quelque chose » est une façon de faire qui n'honore pas son auteur ni ne respecte ses lecteurs. Elle n'a d'autres buts que de servir ses intérêts électoralistes. Mais ça ne fait pas une politique.

Élu n'appartenant pas à la majorité



Richard GUÉRIT,
élu d'opposition (RN)

L'inflation ne va pas arranger la situation financière de la CdC

Depuis le début du mandat, j'ai alerté à plusieurs reprises sur la situation financière fragile de la communauté de communes du bassin de Marennes. Ces difficultés ne sont évidemment pas tombées du ciel. Elles sont les conséquences directes des choix politiques de Mickaël VALLET, ancien Président de la communauté de communes (CdC), qui a dilapidé l'argent du contribuable dans des dépenses fastidieuses et très loin d'être prioritaires pour notre territoire. Malheureusement, nous nous apprêtons à payer le prix de cette gestion calamiteuse dans les prochaines semaines.

En effet, l'inflation actuelle et les mesures gouvernementales pour y répondre ne touchent pas seulement les particuliers et les entreprises, elles ont également un très fort impact sur les dépenses des collectivités territoriales. La CdC va, par exemple, voir, elle aussi, sa facture énergétique exploser. Elle va également devoir faire face à la revalorisation du point d'indice pour les fonctionnaires. C'est une bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat des agents, mais, sans compensation financière par l'État, c'est la masse salariale de la communauté de communes qui va exploser.

Cette hausse des dépenses contraintes pour maintenir le fonctionnement des services de la CdC va avoir des conséquences prévisibles: des investissements utiles reportés, des aides aux acteurs du territoire, notamment les entreprises et associations, en baisse par manque de moyens alors que les besoins seront plus importants et, enfin, des hausses d'impôts et taxes pour financer ces nouvelles dépenses alors que votre pouvoir d'achat est au plus bas.

Évidemment, reprocher à Patrice BROUHARD, Président actuel de notre CdC, le contexte national très difficile serait malhonnête. En revanche, c'est bien parce que Mickaël VALLET a dépensé n'importe comment et sans compter pendant des années que nous risquons de ne pas avoir les capacités financières d'affronter cette crise sans pénaliser nos concitoyens. Diriger une collectivité implique de savoir faire preuve de prudence dans les dépenses quand tout va bien pour, justement, avoir les reins suffisamment solides quand tout va mal. Patrice BROUHARD, dans la lignée de la politique de Mickaël VALLET, a échoué dans cette mission et nous offre une nouvelle version de la Fable de la Cigale et de la Fourmi dont on se serait bien passé: « La CdC ayant dépensé toute l'année se trouva fort dépourvue quand la crise fut venue »!

OCTOBRE

Jusqu'au dimanche 30
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Animaux
EXPOSITION SONGE D'UNE FAUNE D'ÉTÉ
Poudrière de la Brèche, Brouage - 10h30

Land Art
MER-SEA LE SEL -
INSTALLATION D'ANNE SARDA
Clos de la Halle aux Vivres, Brouage

Art contemporain
EXPOSITION AD LUCEM /
LES ÂMES ANIMALES
Salle d'exposition de La Tonnellerie,
Brouage - 14h

Jusqu'au vendredi 18 novembre
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Photographie
EXPOSITION PHOTOS 10 ANS
DE LA BIGAILLE
La Bigaille

Samedi 15
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Musique classique
ORCHESTRE DE CHAMBRE
NOUVELLE AQUITAINE
Centre d'Animation et de Loisirs -
20h30



MARENNES-HIERS-BROUAGE
Gastronomie
CONCOURS DES ÉCAILLERS
Cité de l'Huître

Samedi 15 au dimanche 16
SAINT-SORNIN

Développement personnel
RENCONTRE BIEN-ÊTRE ET
ARTS DIVINATOIRES
Salle des fêtes - 10h

Mercredi 19 au mardi 25
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Festival
VISIONS D'AFRIQUE
L'Estran



Dimanche 23
SAINT-SORNIN

Théâtre
UN MOMENT D'ÉGAREMENT -
COMÉDIE
Salle des fêtes - 15h

Mercredi 26
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Livre et lecture
MIAM DES HISTOIRES
Médiathèque - 16h

Jeudi 27
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Spectacle jeune public
THE LITTLE KITCHEN CIRCUS -
CIE COYOTTE MINUTE
Centre d'Animation et de Loisirs
- 15h



Samedi 29
BOURCEFRANC-LE CHAPUS

Fête
HALLOWEEN
Moulin de la Plaine - 14h
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concert
BLUE ODESSA - JAZZ
MANOUCHE
La Bigaille - 21h



Dimanche 30
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Environnement
BALADE GOURMANDE
D'HALLOWEEN
Cité de l'Huître - 14h

Lundi 31
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Défilé
HALLOWEEN
Place des Halles - 15h

Lundi 31
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Balade contée
SUR LES TRACES
DE LA GANIPOTE
Office de Tourisme - 16h

NOVEMBRE

Dimanche 6
BOURCEFRANC-LE CHAPUS

Course à pied
COURIR À BOURCEFRANC-
LE CHAPUS
Complexe sportif près du Lycée de
la Mer - 9h30

Jeudi 17
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Livre et lecture
BÉBÉS LECTEURS
Médiathèque - 10h

Vendredi 18
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Photographie
EXPOSITION ÉLISABETH
SALMON
La Bigaille

Samedi 19
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Livre et lecture
BÉBÉS LECTEURS
Médiathèque - 11h

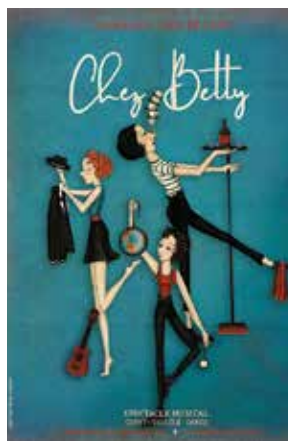
SAINT-SORNIN
Conférence
OCTOBRE ROSE
Salle des fêtes - 15h

Samedi 26
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concert
CHASING FOXES - ROCK
La Bigaille - 21h

Dimanche 27
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Spectacle
CHEZ BETTY
La Bigaille - 16h15



Vendredi 2
BOURCEFRANC-LE CHAPUS

Caritatif
TÉLÉTHON 2022
Le Sémaphore (Salle des fêtes)

Samedi 3
BOURCEFRANC-LE CHAPUS

Commerce et artisanat
MARCHÉ DE NOËL
Le Sémaphore (Salle des Fêtes)
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Livre et lecture
BÉBÉS LECTEURS
Médiathèque - 11h

Dimanche 4
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Théâtre
LA PUCE À L'OREILLE -
COMÉDIE
L'Estran - 19h30

Mercredi 7
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Livre et lecture
MIAM DES HISTOIRES
Médiathèque - 16h

Vendredi 9
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Théâtre
LES TROIS MOUSQUETAIRES -
COMÉDIE
L'Estran - 20h30

Mardi 13
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Théâtre
LA PUCE À L'OREILLE -
COMÉDIE
L'Estran - 19h30

Mercredi 14
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Noël
ARBRE DE NOËL
Centre d'animation et de loisirs - 15h

Vendredi 16
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Opéra Bouffe
LA VIE PARISIENNE, EN
DIFFÉRÉ DU THÉÂTRE DES
CHAMPS-ÉLYSÉES
L'Estran - 19h30

Samedi 17
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concert
SUBLLE TURNHIPS - MÉTAL
La Bigaille - 21h

Samedi 31
BOURCEFRANC-LE CHAPUS

Fêtes
RÉVEILLON DE LA SAINT-
SYLVESTRE
Le Sémaphore (Salle des fêtes) -
20h30

DÉCEMBRE

Jeudi 1^{er}
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Livre et lecture
BÉBÉS LECTEURS
Médiathèque - 10h

Ces informations ont été collectées par l'Office de Tourisme.

Pour en savoir plus, consultez l'agenda des manifestations sur www.bassin-de-marennes.com

MA CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

M'ACCOMPAGNE...

... POUR



DÉCOUVRIR les outils et le vocabulaire numérique

NAVIGUER sur la toile

GÉRER mes courriels et contenus numériques

RÉALISER des démarches en ligne

PROTÉGER mes données personnelles

COMMUNIQUER via les réseaux sociaux avec famille et amis



GRATUIT POUR TOUT PUBLIC

conseiller-numerique@bassin-de-marennes.com

Muriel COIRIER

06 15 38 53 22



CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services